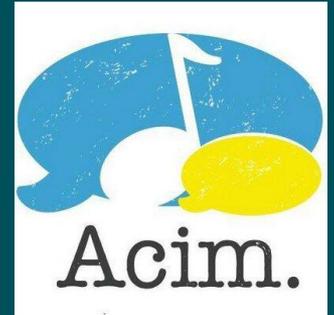


# À quoi sert l'ACIM ?

*Pour que la musique ait toute sa place  
en bibliothèque !*

Nicolas Blondeau, président de l'ACIM  
Association pour la coopération des professionnels de  
l'information musicale

Table ronde : Quel rôle pour les associations professionnelles ?  
*64e congrès | 7 - 9 juin 2018 | La Rochelle*



# Coopération et formation dans l'ADN de l'ACIM



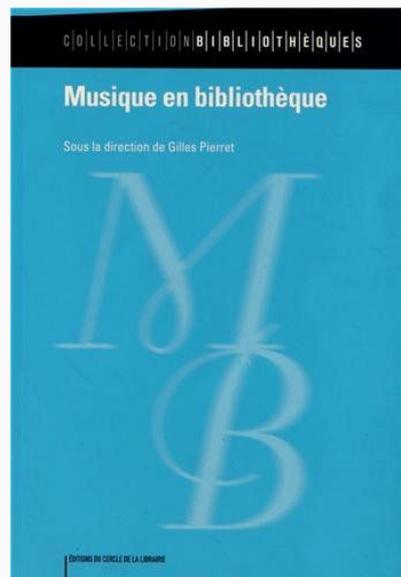
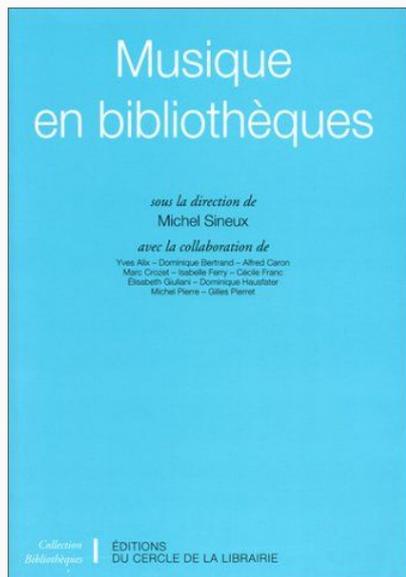
La création de l'ACIM est née de la volonté de coopération de plusieurs institutions impliquées dans la formation du CAFB option Musique, dispensée par la bibliothèque d'application de Massy : la Bibliothèque Nationale et son Département de la musique, la Phonothèque nationale, la Discothèque des Halles (devenue Bibliothèque musicale de Paris, et les bibliothèques de conservatoires.

L'objectif : éditer une revue pour faire le lien entre les institutions concernées par la documentation musicale avec le projet de faire le *Livres Hebdo* de l'interprofession musicale.

# Publication de la revue *Écouter Voir* (1989-2003) éditée par la Médiathèque Musicale de Paris



# Édition de l'ouvrage de référence : “Musique en bibliothèque(s)”



3 éditions :

- 1992
- 2002
- 2012

# d'une structure institutionnelle ... ... à une association décentralisée



De 1989 à 2003, l'ACIM a servi de support juridique à la revue *écouter voir* pour bénéficier des subventions nécessaires à son fonctionnement sous la double tutelle et le financement de la Direction du Livre du Ministère de la Culture et des affaires culturelles de la Ville de Paris.

2003- : l'association devient réellement représentative de la profession sur le territoire national, des bibliothécaires musicaux et des discothécaires exerçant dans les établissements de lecture publique (de différents grades et catégories) et aussi d'un réseau d'associations ayant un statut de membres coopérateurs

# conjuré “la malédiction des organigrammes”



Une formule empruntée à Michel Sineux, directeur de la Médiathèque Musicale de Paris dans les années 1980-1990.

Au Ministère de la Culture, il y avait alors :

- une **Direction du livre et de la lecture**, tutelle des bibliothèques de lecture publique
- et une **Direction de la musique** dont le domaine d'intervention porte sur les conservatoires

**=> La musique en bibliothèque publique était un angle mort, et manquait d'interlocuteur institutionnel !**

# A quoi sert l'ACIM ?



1. Rassembler
2. Mutualiser les ressources
3. Favoriser l'échange
4. Organiser des rencontres
5. Animer des groupes de travail
6. Coopérer
7. Promouvoir

# 1. Rassembler les collègues musique



- **des bibliothèques publiques territoriales** : municipales, intercommunales, départementales
- **des grands établissements** : BNF, Médiathèque Musicale de Paris, Médiathèque de la Philharmonie de Paris, BPI
- **AIBM, Groupe français** (Association internationale des bibliothèques, archives et centres de documentation musicaux) et les associations et groupes locaux et régionaux

## 2. Mutualiser ressources et outils professionnels sur un portail



site alimenté sur un mode participatif :

- Dossiers
- Compte-rendus
- Retours d'expérience
- Pratiques innovantes
- Articles
- Playlists

**Le comptoir à vinyles de la Médiathèque José Cabanis de Toulouse**  
24 AVRIL 2018 - NO COMMENTS

**« Planète Musiques », un jeu proposé à la Médiathèque de Décines pour faire découvrir les instruments de musique du monde**  
29 AVRIL 2017 - 5 COMMENTS

**Synthèse des Rencontres Nationales des Bibliothécaires Musicaux, Caen 12-13 mars 2018**  
24 MARS 2018 - 1 COMMENT

**Le retour du vinyle dans les médiathèques : tour d'horizon des pratiques via la liste Discothécaires**  
10 JANVIER 2017 - 9 COMMENTS

**Le « Musiclab » de la bibliothèque Saint-Sever, Rouen nouvelles bibliothèques**  
23 MARS 2018 - NO COMMENTS

**Le patrimoine musical en bibliothèque et ses enjeux : quelques références bibliographiques**

### 3. Favoriser l'échange



- liste de diffusion Discothecaires\_fr (créée en 2000, 1700 abonnés)
- compte Twitter (4000 abonnés)
- Facebook : page et groupe *Musique en médiathèque*
- et aussi slideshare, instagram, ...

# 4. Organiser les Rencontres Nationales des Bibliothécaires Musicaux



Chaque année, depuis 2001  
150 participants en moyenne

Conférences, tables rondes,  
ateliers, poster sessions, soirée  
musicale...

# 4. Organiser les Rencontres Nationales des Bibliothécaires Musicaux



2001 : Bourges  
2002 : Villeurbanne  
2003 : Strasbourg  
2004 : St-Jean-de-Védas  
2005 : Grenoble  
2006 : Nantes  
2007 : Lille  
2008 : Toulouse  
2009 : Paris  
2010 : Aix-en-Provence

2011 : Auxerre  
2012 : Montreuil  
2013 : Bordeaux/Mérignac  
2014 : Rennes  
2015 : Metz  
2016 : Clermont-Ferrand  
2017 : Nice  
2018 : Caen  
**2019 : Lyon**



# 5 : Animer des groupes de travail



- Le **système de classification musicale** Principes de classement des documents musicaux (PCDM),
- Les **ressources musicales numériques** à destination des bibliothèques, ...
- La **formation des bibliothécaires musicaux**, ...

## 6. Coopération inter-associative



- Adhérente de l'**IABD**
- Coopération engagée avec l'**ABF**
- avec **RéseauCAREL**, avec **IB**
- Soutien du **SLL**
- Partenariat avec l'**ENSSIB**, l'**INET**

## 7. Défendre et promouvoir



- Manifeste : [“La musique a toute sa place en bibliothèque”](#) (2011)
- Dossier : [statistiques sur la musique en bibliothèque, le marché du disque, et les pratiques musicales](#) (édition 2014)

Défendre la présence des collections musicales tout en favorisant l'émergence et le développement de nouveaux services

# Modalités et axes de la coopération inter-associative



Quel mode de coopération après la mise en pause de l'IABD ?

Quels axes ?

- l'éducation culturelle et artistique
- la transition numérique en bibliothèque
- La formation

merci de votre attention



<http://www.acim.asso.fr/>

[@acim\\_asso](#)